**ACCORD-CADRE DE FOURNITURES COURANTES ET DE SERVICES**

**CONCEPTION, REALISATION ET INSTALLATION**

**DEMONTAGE ET ENLEVEMENT DE CHAPITEAUX ET DE STANDS**

**POUR LE COMPTE DE LA CCI DU PAYS D’ARLES**

**Cadre de réponse**

**Lot n° 1**

Les dépôts se feront obligatoirement par voie dématérialisée sur

<https://www.marches-publics.gouv.fr>

**Dans le cadre de la dématérialisation des procédures de marchés publics et dans le but d’optimiser les délais d’attribution des contrats, il est conseillé aux candidats soumissionnaires de se munir dès maintenant d’un certificat de signature électronique leur permettant de signer leur offre dès le stade du dépôt. Les candidats ont l’obligation de transmettre tous les documents relatifs à la présente consultation et de communiquer avec l’acheteur exclusivement par voie électronique**

##### DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES

**27 JUIN 2024 A 09 H**

**Numéro de marché** : 202405004

## Jugement des offres et pondération

Le pouvoir adjudicateur effectuera le jugement des offres par application des critères suivants et leur pondération.

**Jugement des offres et pondération :**

Prix : 40 %

**Le critère "Prix des prestations"** sera analysé de façon proportionnelle entre les candidats sur la base de l'offre financière (DQE).

Dans le cas où des erreurs purement matérielles (de multiplication, d'addition ou de report) seraient constatées entre les indications portées sur le bordereau des prix unitaires et le détail quantitatif estimatif, le bordereau des prix prévaudra et le montant du détail quantitatif estimatif sera rectifié en conséquence. L'entreprise sera invitée à confirmer l'offre ainsi rectifiée ; en cas de refus, son offre sera éliminée comme non cohérente.

Valeur technique : 50 %

* SC1 : qualité du matériel proposé – 20 points
* SC2 : méthodologie d’intervention et moyens humains (délais de livraison, délai d’intervention, assistance technique, plans…) – 30 points

Performance en matière de développement durable : 10 %

L’évaluation de chaque item du cadre de réponse technique se fera sur la base suivante

* Aucun renseignement : 0 point
* Insuffisant  : 1/5e des points
* Correct : 2/5e des points
* Satisfaisant : 3/5e des points
* Très satisfaisant : 4/5e des points
* Parfaitement adapté : le total des points

Le cadre de réponse technique ci-après doit être complété impérativement par l’entreprise candidate, sous peine de se voir attribuer la note de 0. Il servira au jugement des offres concernant la valeur technique de l’offre (/50 points).

Les candidats sont invités à décrire leur offre dans ce cadre : réponse à donner à chaque question posée par l’acheteur, leur réponse afin de décrire leur offre.

Le cadre de réponse technique sera rendu contractuel, l’entreprise s’engage à respecter l’ensemble de ce qu’il est écrit en le signant.

Vous pouvez intégrer ne faisant des copier/coller certaines information émanant de vos documents d’entreprise mais en aucun il n’est admis de renvoyer systématiquement vers un autre mémoire.

Vous pourrez en revanche joindre en annexe à la fin du cadre de réponse technique les fiches techniques du matériel proposé.

**SC 1 QUALITE DU MATERIEL PROPOSE 20 points**

Fiches techniques du matériel proposé

Fiches de sécurité du matériel proposé

Pour les structures type tentes et chapiteaux : indication de leur année d’acquisition, et photos du matériel proposé

Pour les planchers proposés : préciser leur état et qualité

**SC2 : méthodologie d’intervention et moyens humains (délais de livraison, délai d’intervention, assistance technique, plans…) – 30 points**

Délais de livraison, d’installation et de désinstallation du matériel

SAV : modalités d’intervention en cas de panne/dysfonctionnement et délais d’intervention

Assistance technique

Interlocuteur unique dédié au suivi des prestations

Organisation de l’équipe proposée pour l’exécution des prestations avec indication du profil de chaque membre

Modalités de communication avec l’Acheteur

**Performance en matière de développement durable : 10 %**

Modalités de traitement des déchets, de valorisation et/ou réutilisation des matériaux,

Optimisation des consommations d’eau et d’énergie,

Choix des matériaux et matériels mis en place,

Présentation d’actions RSE type « zéro gaspillage » ou autre